



# Assemblée générale

Distr. générale  
16 juin 2004

---

## Cinquante-huitième session

Point 169 de l'ordre du jour

### Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sans renvoi à une grande commission (A/58/L.62 et Add.1)]

#### 58/293. 2005, Année internationale de la physique

*L'Assemblée générale,*

*Reconnaissant* que la physique offre une base importante pour le développement de la compréhension de la nature,

*Notant* que la physique et ses applications sont le ressort majeur des progrès technologiques actuels,

*Convaincue* que l'enseignement de la physique donne aux hommes et aux femmes les instruments nécessaires à l'édification d'une infrastructure scientifique essentielle au développement,

*Sachant* que l'année 2005 marque le centenaire de plusieurs grandes découvertes scientifiques d'Albert Einstein qui sont le fondement de la physique moderne,

1. *Accueille avec satisfaction* la proclamation par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture de l'année 2005, Année internationale de la physique ;

2. *Invite* l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à organiser des activités pour la célébration de l'Année internationale de la physique, en collaboration avec les sociétés de physique et les autres groupes intéressés dans le monde entier, y compris dans les pays en développement ;

3. *Décide* de proclamer l'année 2005, Année internationale de la physique.

90<sup>e</sup> séance plénière  
10 juin 2004